

Le Pôle Viandes Locales dans le paysage agricole Limousin

Généralités sur les exploitations agricoles en Limousin

En 2013, le Limousin comptait 13 700 exploitations agricoles pour 17 500 unités de travail annuel (Agreste Limousin n°113 – juin 2015). Le panorama de l'agriculture limousine est dominé par la filière bovin viande, qui représente 60% des exploitations, auquel il convient d'ajouter les 9% de bovins mixtes, les 4% de bovins lait et une part des 7% d'exploitations en polyculture et polyélevage.

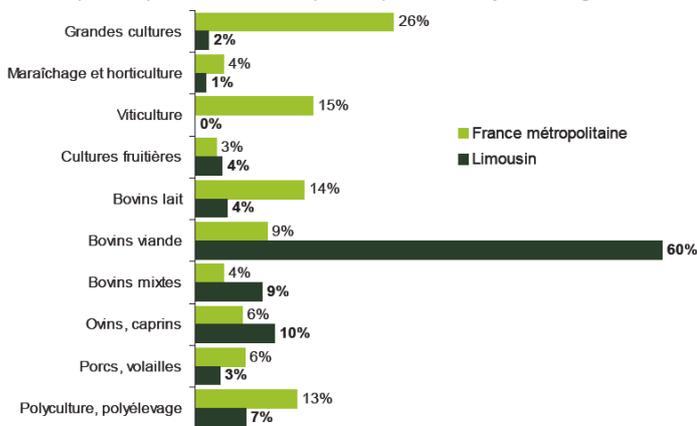
Pour souligner le poids de la filière bovine, près des deux-tiers des exploitations limousines élèvent des vaches nourrices, soit plus que les seules exploitations classées comme bovins viande.

Limousin n°79 – octobre 2012). Avec 21 200€, il représentait à moins de la moitié de la moyenne nationale pour le territoire métropolitain (45 400€) et ce malgré l'existence de nombreuses productions de qualité voire labellisées.

La spécialisation de l'agriculture limousine sur des filières actuellement peu rémunératrices est la principale explication de cette situation. Il en va ainsi de l'exploitation des bovins viande qui dégage avec celle des ovins-caprins les plus faibles résultats (2 à 3 fois en dessous du RCAI en grandes cultures ou en viticulture).

Une agriculture limousine très spécialisée

Répartition par Otx sur le champ des exploitations moyennes ou grandes



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Enfin, en 2013, une exploitation sur huit commercialise des produits agricoles en circuit court (13%) en Limousin.

I. Éléments de cadrage sur la filière bovins viande en Limousin

Revenus : des résultats agricoles en deçà des moyennes nationales

En 2010, le Limousin était la région où le résultat courant avant impôt (RCAI) pour les moyennes ou grandes exploitations était le plus faible (Agreste

Focus : 2012, une année profitable ?

Selon l'Agreste Limousin n°93 de mars 2013, 2012 correspond à une année de commercialisation des productions agricoles tant végétales que animales à des tarifs relativement élevés.

Des conditions climatiques défavorables depuis 2011 ont participé à tendre le marché par le recul de la production. Ainsi la cotation moyenne régionale des jeunes bovins finis et celle des vaches de réforme dépasse en 2012 de 10% celle de 2011. Cependant, une hausse concomitante des matières premières, notamment l'alimentation du bétail et l'énergie, ont grevé le bilan économique de la filière.

Alors qu'au niveau national, 2012 est une année de hausse pour le revenu agricole moyen annuel (+4%), il est orienté à la baisse pour l'élevage bovin viande en Limousin. Plus encore que cet exemple ponctuel, sur la période 2010-2012 l'écart se creuse entre la grande culture, qui connaît une progression de ses revenus de 5% en moyenne par an, et les éleveurs bovins viande dont le revenu est en recul en moyenne de 2% par an.

Les spécificités des revenus de la filière bovine viande en Limousin

Malgré la notoriété de la race limousine, l'élevage en bovin-viande n'apparaît pas plus rémunérateur en Limousin que dans les autres régions. De fait, seules

trois régions présentent un RCAI moyen inférieur à celui enregistré en Limousin ! C'est dans la structuration même de la filière qu'il convient de chercher cette fois l'explication.

Un élevage en partie tourné vers une moindre valorisation de la production, avec la vente d'animaux non engraisés, et un faible complément par des ventes végétales, sont deux freins qui limitent les revenus des exploitations limousines et particulièrement la valorisation des signes de qualité comme avantages comparatifs en termes de revenus. Ainsi, alors que les consommateurs ont vu le prix de la viande de bœuf et de veau augmenter de 70% entre 1990 et 2014, les producteurs n'ont que très peu profité de cette hausse (Agreste Limousin n°116 – septembre 2015)

2000 et 2013). Une dynamique similaire est observée avec les engrais et amendements.

De manière générale, il n'est pas constaté de différence notable entre les naisseur-engraisseurs et les naisseurs. Les charges plus importantes des premiers étant compensées par une valorisation de la production supérieure. Individuellement, d'importantes variations se font jour au regard du degré d'autonomie des exploitations, notamment sur le plan de la production végétale.

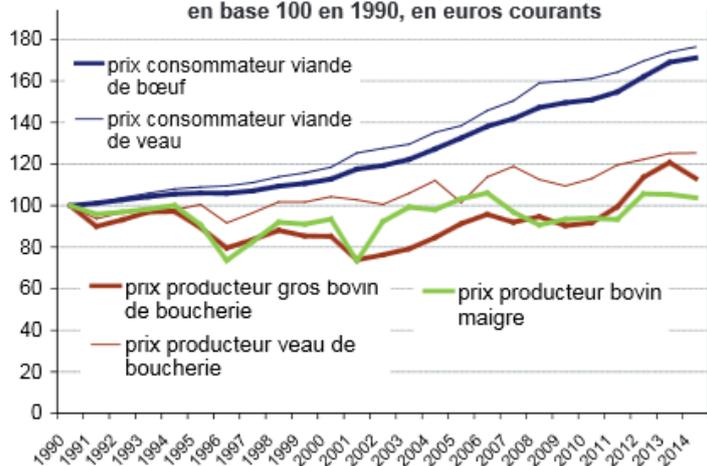
II. La pratique des circuits courts

En Limousin

13% des exploitations qui pratiquent les circuits courts en 2013, c'est 3 points de plus qu'en 2010 (Agreste Limousin n°71 – mars 2012). Cette

Les prix au consommateur ont beaucoup plus augmenté que ceux au producteur

en base 100 en 1990, en euros courants



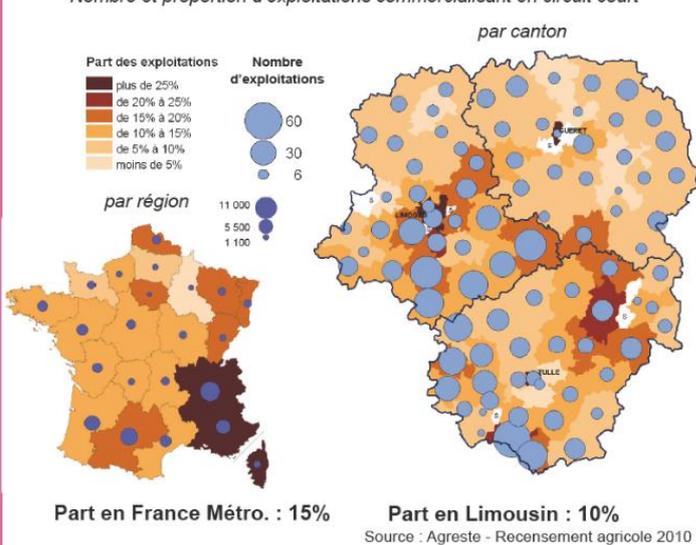
Sources : Insee IPPAP et indice des prix à la consommation, indices nationaux

L'analyse des 220 exploitations moyennes et grandes spécialisées en élevage de bovins-viande en Limousin présentes dans l'échantillon RICA (réseau d'information comptable agricole) pour la période 2000 – 2013 permet de dégager quelques grandes lignes complémentaires.

Sur la période le cours de la viande connaît une hausse relativement modérée mais a contrario une variabilité beaucoup plus forte sur les intrants, notamment les aliments qui représentent 40% des charges d'approvisionnement en 2013. L'adaptation de la filière par une amélioration de l'autonomie alimentaire des élevages semble progresser puisque les achats restent stables tandis que les exploitations s'agrandissent (57 à 70 vaches en moyenne entre

Plus d'exploitations en circuit court à l'ouest du Limousin

Nombre et proportion d'exploitations commercialisant en circuit court



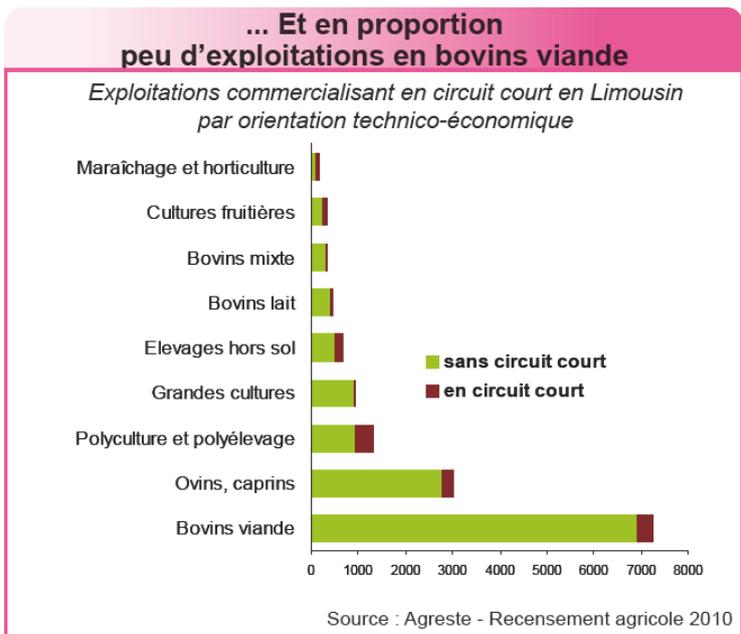
progression rapide est à l'image de ce qui est observé sur le territoire national.

A l'image de l'ensemble des exploitations, la production animale représente le gros de la production commercialisée en circuits courts à l'échelle régionale. Cependant, en considérant la part des exploitations pratiquant les circuits courts, la filière bovin-viande est en retrait avec seulement 4% des exploitations concernées contre des scores bien plus élevés pour les producteurs de fruits ou les maraîchers.

Cet écart s'explique en grande partie par les contraintes de transformation (abattage, découpe) et de conservation spécifiques aux productions carnées, mais aussi par le fait que les circuits courts sont en

général moins développés dans les filières dominantes des territoires (Agreste Limousin n°74, p88, juin 2012).

Les productions animales en circuits courts sont également développées dans les exploitations en polyculture et polyélevage : les exploitations pratiquant les circuits courts sont quatre fois plus nombreuses à pratiquer la polyculture et le polyélevage que celles qui n’y recourent pas (Agreste Limousin n°96, mars 2013).



En termes de débouchés, les circuits courts représentent le principal débouché pour 40% des exploitations les pratiquants et sont dans tous les cas le fondement d’un lien renouvelé au territoire. Les exploitations pratiquant les circuits courts sont en fait d’agriculteurs plus jeunes et sont plus pourvoyeuses d’emplois salariés que la moyenne régionale.

Les circuits courts sont également de proximité puisque l’essentiel des ventes est réalisée en Limousin tous modes de ventes confondus.

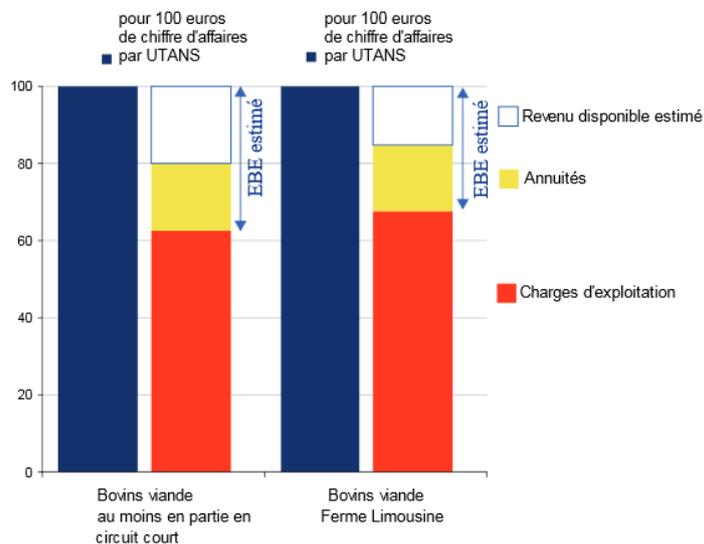
En Creuse

La Creuse est le département de la région Limousin où les circuits courts sont le moins répandus au sein des exploitations. Seulement 6% des exploitations y avait recours en 2010 (Agreste Limousin n°84 – décembre 2012). Le retard du département en la matière peut s’expliquer par une agriculture spécialisée dans la production de brouillards (seuls les animaux engraisés, « finis », peuvent être vendus en circuits courts). Le poids des circuits courts dans la

production brute standard agricole (permet d’estimer le chiffre d’affaires) du département est estimé à seulement 2,5% soit bien en dessous de la moyenne régionale (4%).

Par ailleurs, le recours aux circuits courts en Creuse est récent : plus de la moitié des exploitations les pratiquant ont débuté ce mode de commercialisation après 2005 et ils sont le fait d’agriculteurs plus jeunes que la moyenne départementale. Ils représentent cependant une activité importante en termes de chiffre d’affaires pour les exploitations les pratiquant. Ceci peut s’expliquer par la faible densité moyenne de 22 habitants au km² : cette faible densité facilite l’interconnaissance et donc la mise en relation de producteurs et de consommateurs (Chevallier, Richard, Dellier, Plumecocq, 2014, *Géographie, Economie et Société*, vol.16, n°3, p351). 65 % des exploitations en bovin viande réalisent moins de la moitié de leur chiffre d’affaires en circuit court, mais 22 % en réalisent la totalité par ce mode de commercialisation (Agreste Limousin n°74, p28, juin 2012). Ce chiffre d’affaires se traduit également par un meilleur revenu moyen que les exploitations ne pratiquant pas les circuits courts (Agreste Limousin n°99).

Les éleveurs de bovins viande qui commercialisent en circuits courts s’en sortent un peu mieux



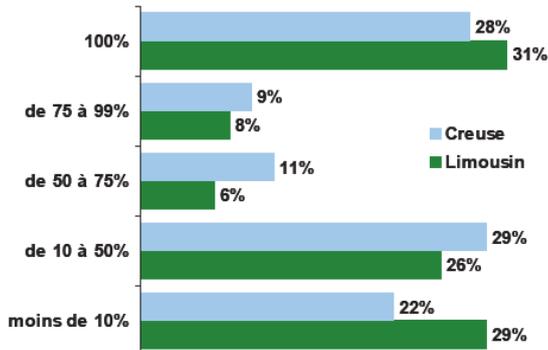
Sources : Agreste RICA 2010 et enquête sur les circuits courts alimentaires en Limousin en 2010 - DRAAF et Région Limousin

Il existe enfin une différence marquée dans le recours aux circuits courts selon la localisation géographique des exploitations. Le sud du département profite ainsi d’une dynamique parc naturel régional de Millevalles, un territoire sur lequel jusqu’à 20% des

exploitants d'un canton peuvent recourir aux circuits courts (Agreste Limousin n°80 – octobre 2012). De plus une plus forte proportion d'exploitations en agriculture biologique est constatée.

Une place notable dans le chiffre d'affaires des exploitations

Part du chiffre d'affaires réalisé en circuit court sur les exploitations de Creuse et de la Région



Source : Agreste - enquête sur les circuits courts alimentaires en Limousin en 2010 - DRAAF et Région Limousin

III. Quelques initiatives collectives en circuits courts en Limousin

Les circuits courts introduisent une certaine complexité dans le métier d'agriculteur qui doit se cumuler avec un métier de transformateur et de distributeur. La part du métier de transformateur est particulièrement contraignante dans les productions animales, de sorte qu'un éleveur fait face à encore plus de contraintes que les autres agriculteurs. Ainsi, les organisations collectives peuvent constituer une réponse pour faire face à cet enjeu, notamment pour disposer d'outils communs adaptés : 83 % des éleveurs pratiquant les circuits courts citent le manque de moyens de transformation comme obstacle au développement des circuits courts. Malgré la recherche d'indépendance des agriculteurs qui pratiquent les circuits courts (citée par 41 % des exploitants en circuits courts, Agreste Limousin n°74, p13), les dynamiques collectives sont particulièrement valorisées pour permettre aux agriculteurs d'assumer la complexité de la vente en circuits courts (Agreste Limousin n°76, p4).

Tous secteurs d'activité confondus, les coopératives sont connues pour être moins rapides dans la prise de décision mais aussi performantes que les entreprises

concurrentes. Ce paradoxe s'explique par le fait que la prise de décision collective anticipe sur l'application des décisions prises par les membres, de sorte que les coûts de contrôle sont moins importants (Chevallier, 2013, p236). Cette efficacité dans le fonctionnement collectif nécessite une culture de la coopération (Prades, 2014). Or, la culture coopérative est particulièrement développée en Limousin, la région occupant la 4ème place nationale en terme d'emplois coopératifs (Panorama de l'économie sociale et solidaire en Limousin, 2012, p3).

Une étude en cours sur une vingtaine de collectifs d'agriculteurs en Limousin (Observatoire des circuits de proximité) montre qu'il existe une grande diversité de manières de s'organiser : chaque collectif s'adapte ainsi aux contraintes des territoires et de leurs habitants. Cette adaptation prend du temps. Or, l'émergence du collectif A2VL s'est faite progressivement permettant de faire face aux trois problématiques principales qui émergent de l'étude en cours : la décision collective, la définition et l'application des valeurs, l'équité dans le travail et la rémunération.

IV. Le Pôle Viandes Locales

Le pôle viandes locales est une initiative qui répond à plusieurs des problématiques propres à la pratique des circuits courts de proximité en Limousin et particulièrement en Creuse, mais aussi plus généralement à la filière bovins viande à l'échelle régionale.

Sur le plan économique, la captation de la valeur ajoutée sur le territoire, la réduction des marges prélevées par les intermédiaires et l'encouragement pour une meilleure autonomie alimentaire des exploitations sont autant de facteurs favorables à l'augmentation des revenus agricoles pour les exploitants.

La concentration des activités d'abattage, de transformation et pour partie de vente sur un même site, qui plus est en Creuse, département jusqu'alors démuné en termes d'abattoirs est un levier d'action intéressant concernant les freins liés au conditionnement et à la logistique autour des produits carnés.

Proximités-obs : Créé en 2013, l'Observatoire des circuits de proximité en Limousin Poitou-Charentes vise à rassembler et diffuser les connaissances des universitaires et des acteurs socioprofessionnels. Depuis novembre 2015, l'observatoire accueille de nouveaux partenaires aquitains et développe une analyse sur les circuits de proximité à l'échelle de la grande région.

Sources : Agreste Limousin, publiés par la DRAAF du Limousin, numéros cités dans le texte et ensemble des illustrations sauf mention différente.